

Réf: Dossier N° 065422

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKTS »

Siège social Abidjan, Koumassi, REMBLAIS APRES LA
PHARMACIE KAHIRA, Lot 780, Ilot 61

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIFIQUES en date du 30/11/2021 reçus par Me KOUASSI LOUKOU BERTIN, et enregistrés au CEPICI le 06/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKTS »

Objet : - Achat et vente d'or (exploitation).

Et, généralement, toute opération commerciale, agricole, financière, industrielle, mobilière ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tout objet similaire ou connexe et susceptible d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

ET, POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, REMBLAIS APRES LA

PHARMACIE KAHIRA, Lot 780, Ilot 61

Dirigeant(s) : Mme KONE ASSETOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06042 du 18/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42594/GTCA/RC/2021 du 18/01/2022

